



Syndicat National des Policiers Municipaux

Direction de la Communication

**Le Syndicat National des Policiers Municipaux
mobilise 3500 policiers municipaux
dans la rue !!!**

Le 04 février 2010

COMMUNIQUE

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 et de l'article L.2512-2 du Code du travail,

Le **Syndicat National des Policiers Municipaux** adressait au **Ministère de l'Intérieur** le 21 janvier 2010 un préavis de grève nationale.

Dans le cadre de ce préavis de grève, le **Syndicat National des Policiers Municipaux** demandait au **Ministère de l'Intérieur** d'entrer expressément en réelle négociation sociale et d'être reçu dans les délais les plus brefs.

A ce jour, le **Ministère de l'Intérieur** n'a nullement eu la délicatesse de nous répondre ni de nous recevoir.

Ainsi, de part son flagrant mutisme, nous vous laissons imaginer l'intérêt que porte le **Ministère de l'Intérieur** à l'égard du volet social des policiers municipaux.

Etrangement, lorsqu'il s'agit de nous octroyer des prérogatives supplémentaires le Ministère de l'Intérieur sait être très réactif !!!

Le **Syndicat National des Policiers Municipaux** tient à rappeler à notre **Ministère de l'Intérieur**, que selon les déclarations d'un ancien ministre, aujourd'hui Président de la République, les polices municipales constituent la 3ème force de police en France.

Il ne fait aucun doute que les policiers municipaux sont un maillon essentiel de la sécurité publique française. Ils sont bien souvent les premiers intervenants et sont autant, et si ce n'est plus, exposés aux risques sur la voie publique que les policiers nationaux et gendarmes.

Aujourd'hui, de part leur mobilisation massive, les policiers municipaux ont dénoncé un « ras-le-bol » d'avoir toujours plus de prérogatives sans aucune contrepartie sociale !!!

L'an passé, le **Syndicat National des Policiers Municipaux** espérait beaucoup avec le Rapport « **Ambroggiani** ». Malheureusement, le rapport diffusé n'a nullement répondu aux attentes sociales des policiers municipaux.

Pourtant, le **Préfet Ambroggiani** s'était engagé de vive voix à Nice lors des **4ème Assises de la Sécurité Urbaine** à ce qu'il y ait un véritable volet social dans son rapport !!!

Il semblerait que le **Préfet Ambroggiani** ait parfaitement identifiée l'attente principale des policiers municipaux... toutefois, dans le rapport tel qu'il a été diffusé par le **Ministère de l'Intérieur**, rien n'apparaît concernant le volet social !!!



Syndicat National des Policiers Municipaux

Depuis des mois et des mois, le **Ministère de l'Intérieur** semble souffrir d'une extrême hyocoacousie, et refuse l'ouverture de réelles négociations pour :

- Revalorisation sérieuse de toutes les grilles indiciaires à l'égal de celles de la police nationale
- Bonification d'une annuité tous les 5 ans
- ISF et IAT obligatoires et portées à son taux maximum
- Intégration de l'ensemble des primes pour le calcul des droits à la retraite...

En conséquence :

Devant la surdit  dont semble  tre atteint le **Minist re de l'Int rieur**,

Devant l'opacit  de la transmission du « **Rapport Ambroggiani** »,

Le **Syndicat National des Policiers Municipaux** a pris ses responsabilit s et a appel  tous les fonctionnaires de police municipale, de tout grade,    tre en gr ve ce jour pour faire entendre leur m contentement.

22 manifestations ont  t  organis es et encadr es   travers la France par le **Syndicat National des Policiers Municipaux** : *Strasbourg, Metz, La Rochelle, Caen, Lyon, Aix en Provence, Nice, Versailles, Bobigny, Beauvais, Chamb ry, Nantes, Nimes, Toulon, Avignon, Arras, Lille, St Etienne, Le Puy en Velay, Toulouse, Ch lons en Champagne, Tours...*

Quand d'autres agents critiquent, subissent et d plorent, probablement satisfaits de leur salaire actuel et de leur future retraite qu'ils prendront   65 ans avec 1000 euros mensuels,

A l'appel du **Syndicat National des Policiers Municipaux**, **3500 coll gues** ont fait le choix aujourd'hui de venir nous rejoindre pour construire, agir et participer.

Le **Syndicat National des Policiers Municipaux** tient   les remercier pour leur mobilisation.

Aujourd'hui, le **Syndicat National des Policiers Municipaux** a d montr  qu'il est v ritablement le **seul** syndicat r ellement repr sentatif des policiers municipaux capable de mobiliser et de mener des actions sur le terrain.

Le **Minist re de l'Int rieur** devra d sormais prendre en consid ration le pouvoir de mobilisation du **Syndicat National des Policiers Municipaux**, le 04 f vrier 2010 n' tant que le d but d'actions sur le terrain qui ne cesseront de monter en puissance.

Que le **Minist re de l'Int rieur** en soit convaincu, le **Syndicat National des Policiers Municipaux** restera d termin  pour l'obtention d'un v ritable volet social des fonctionnaires de police municipale, et cela sans aucune concession !!!

Le Bureau National